

Adhérer à la FERC-Sup CGT

C'est avoir une **action concrète** dans un syndicat inter-catégoriel dont l'action est également visible dans d'autres secteurs, à l'échelle de la société.

C'est être **solidaire** des luttes menées par l'ensemble des adhérents de la CGT avec tous ceux que l'économie néolibérale exploite et malmène (les sans-papiers, les sans-logis, les précaires).

C'est participer activement à la mise en **convergence** des luttes des salariés et penser leurs enjeux en terme de **choix de société**.

www.cgt.fr



FERC-Sup CGT

263 rue de Paris - Case 544
93515 MONTREUIL Cedex

Tél. : (33) 01.48.18.82.68
Fax : (33) 01.49.88.07.43
Courriel : ferc-sup@ferc.cgt.fr

www.ferc-sup.cgt.fr

Enseignants et Enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la CGT

**Le syndicalisme confédéré permet de
résister au corporatisme et aux divisions.**

Adhérer
à la FERC-Sup CGT,
c'est :

www.ferc.cgt.fr

– S'engager dans une Fédération, la FERC, qui rassemble l'ensemble des acteurs de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

- **Éducation** : Enseignants Éducation Nationale (UNSEN Educ'Action) / Documentation pédagogique (SEPIDOP) / Enseignement privé (SNPEFP) / ATOS Éducation Nationale (UN SGPEN).
- **Enseignement supérieur** : Enseignement supérieur public (FERC-Sup) / Œuvres universitaires et sociales (UN CROUS).
- **Formation** : Formation professionnelle des adultes (SN AFPA).
- **Recherche** : Travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS) / SN INRA / IFREMER / INED / CIRA / SE CEE / SPIVA.
- **Culture et Associatif**.

– Inscrire son action dans des structures interprofessionnelles en lien avec les Unions Locales et Unions Départementales de la CGT.

– Être associé aux unions dont notre activité professionnelle relève également :

- **Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires (UGFF)** www.ugff.cgt.fr
- **Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens (UGICT)** www.ugict.cgt.fr

– Participer à la réflexion de la CGT à travers des collectifs confédéraux tels que :

- « Recherche - Enseignement supérieur - Emploi »
- « Orientation, Emploi »
- « Formation professionnelle »

FERC-Sup CGT - Montreuil - 2008

Enseignants, Enseignants-chercheurs

Titulaires & contractuels

“ Rejoignez la FERC-Sup ”

Les universitaires (enseignants, enseignants-chercheurs, titulaires et contractuels) sont touchés comme les autres salariés par la politique gouvernementale et les réformes qui visent au désengagement financier de l'État et à la marginalisation du service public.

La FERC-Sup CGT donne la possibilité aux enseignants de s'impliquer dans la vie des établissements aux côtés des autres catégories de personnels pour défendre les intérêts de tous les salariés et du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au sein des syndicats d'établissements de la FERC-Sup CGT, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels BIATOS luttent côte à côte. Ce décloisonnement des corps et des « métiers » au sein de l'université, la multiplicité des situations qui se confrontent, permettent de s'approprier une représentation plus nette de l'institution, de la place que chacun y occupe et des missions publiques qu'elle réalise.

Pas de sous-catégories, chaque voix compte pour un. Tous les syndiqués, quels que soient leurs statuts, fonctions ou positions dans l'institution, pensent le service public ensemble, sans exclusive ni hiérarchie.

Cette absence de clivage entre les catégories de personnel rend possible le partage des points de vue et renforce la confiance entre les uns et les autres pour une meilleure efficacité sociale du service public.

En adhérant à la FERC-Sup, vous rejoignez un syndicat riche d'un long passé de luttes, la CGT, qui a su faire la preuve, au fil de son histoire, de l'efficacité de son action pour les conquêtes sociales et de son attachement à l'esprit de Résistance.

Quels enjeux pour les enseignants et les enseignants-chercheurs ?

Pour les enseignants et leurs carrières, les conséquences de la LRU sont déjà perceptibles :

- Disparition de la réglementation nationale au profit de règles propres à chaque établissement.
- Individualisation des carrières et modulation des services.
- Multiplication des modalités d'emploi, des profils de carrière différenciés, et de leurs disparités.
- Accroissement des emplois précaires chez les enseignants également.
- Encadrement de la recherche soumise à des critères de rentabilité et de résultats immédiats.
- Fragilisation et disparition progressive des laboratoires qui ne seront pas associés aux réseaux ou universités de prestige voulus par le gouvernement.

L'université et les principes que nous défendons

Rejoindre la FERC-Sup, c'est :

- Promouvoir un syndicalisme qui défend les intérêts des travailleurs de l'université dans le cadre du service public d'enseignement supérieur et de recherche.
- Défendre l'idée d'un service public national, garant de l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche sur tout le territoire.
- Revendiquer que le service public conserve ses prérogatives ainsi que les moyens matériels et humains nécessaires à sa mission d'enseignement et de recherche.
- Lutter contre la dérive gestionnaire au sein de nos établissements qui accepte et conforte la logique marchande et la concurrence.
- Refuser l'assujettissement des contenus de la formation universitaire et de la recherche aux stratégies industrielles et commerciales ou aux seules perspectives d'emploi dans les professions et dans les bassins d'emploi.
- Refuser l'encadrement de la recherche et son évaluation uniquement à travers des critères financiers et de performance.
- Refuser la sélection et la ségrégation sociales pour favoriser la formation du plus grand nombre jusqu'au plus haut niveau.
- Combattre la culture de l'élitisme et la politique du mérite pour privilégier une répartition équitable des moyens et des ressources entre les hommes et les territoires.
- Rejeter le syndicalisme de collaboration et de révérence pour défendre, partout où nous sommes présents, les intérêts et la dignité de tous les personnels sans exclusive ni hiérarchie.



Les revendications portées par la FERC-Sup

La situation actuelle, dans nos établissements, n'est pas satisfaisante. Sans rejeter par principe les évolutions, elles doivent cependant s'inscrire dans la perspective du renforcement et du développement du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

C'est pourquoi,

Nous refusons et combattons

- L'émergence des collègues universitaires.
- La gestion des champs disciplinaires à partir des seuls critères de gestion et de rentabilité financière.
- La précarisation et le recours systématique à des personnels contractuels pour les tâches d'enseignement pouvant être assurées par des titulaires.
- L'individualisation des services.
- Le démantèlement des organismes de recherche.

Nous défendons et revendiquons

- La création de postes de fonctionnaires titulaires pour répondre aux besoins en enseignement et recherche.
- La transformation d'une part importante des heures complémentaires en postes statutaires.
- L'ouverture de concours pour intégrer les ATER, les allocataires et les post-docs.
- Le retour au caractère collégial et élu des instances de gestion des recrutements et des carrières des enseignants et enseignants-chercheurs.
- L'allègement des services des jeunes maîtres de conférence et l'accès à la recherche pour tous les enseignants (PRAG, PRCE, etc.).
- La prise en compte de l'ensemble des missions pour tous les enseignants-chercheurs à l'université : enseignement, recherche et administration.
- La refonte de la grille indiciaire avec un corps unique d'enseignants-chercheurs et la revalorisation des traitements et salaires.
- L'accès au corps des professeurs dès l'obtention d'une HDR (Habilitation à Diriger des Recherches).
- Le Maintien du caractère national des diplômes.
- La conservation de toutes les disciplines.
- Le maintien de toutes les Unités Mixtes de Recherche, avec les moyens nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.



Je souhaite :	NOM :	Prénom :	Pour mes revendications	Pour mes droits	Pour l'avenir
<input type="checkbox"/> prendre contact	Adresse :				
<input type="checkbox"/> me syndiquer	Code Postal :				
		Ville :			
		Tél :			
		Profession :			
		Courriel :			
		Établissement :			

Votre syndicat d'établissement :

Bulletin de contact syndical
à renvoyer au syndicat de votre établissement ou, à défaut, à la FERC-Sup Montreuil (voir adresse au dos)